



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE MARDI 4 JUIN 2024 À 19 H**

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Est également présente :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.

Sont absents :

Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2.
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5.

148-06-2024

Directive sur la langue française

ATTENDU l'obligation des municipalités à rédiger une directive sur la langue française et de l'acheminer au ministère de la Langue française le 1er décembre 2024;

ATTENDU que les employés de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets n'utilisent pas d'autres langues que le français dans l'exercice de leurs tâches;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets n'entend pas se prévaloir d'exceptions concernant l'utilisation de d'autres langues que le français;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil achemine une directive vierge au ministère de la Langue française;

QUE cette directive soit affichée sur le site Internet de la Municipalité.

EXTRAIT certifié conforme au livre des délibérations

Le 10 juin 2024

Martine Lafond,
Directrice générale et greffière-trésorière